

Architecte des systèmes d'information (MS)

RNCP42164 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326n
Formacode(s)	31009
Code(s) ROME	M1803, M1801, M1802
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2026
Date d'échéance	30/04/2031

Certificateur(s)

CENTRALESUPELEC · SIRET : 13002076100016

CENTRALESUPELEC EXED · SIRET : 33468834800070

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le secteur des technologies de l'information est en pleine expansion. En France, il représentait environ 65 milliards d'euros en 2023, soit 4,5 % du PIB, et employait plus de 900 000 professionnels. Cette croissance est portée par la transformation numérique des organisations et les investissements dans des domaines stratégiques : cybersécurité, intelligence artificielle, cloud computing, big data et infrastructures numériques. Les dépenses en intelligence artificielle ont ainsi atteint 6 milliards d'euros en France en 2023 (+25 % en un an), tandis que le cloud a progressé de 15 %.

Dans ce contexte, le rôle de l'architecte des systèmes d'information est devenu central. Garant de la cohérence et de la robustesse des systèmes, il doit concevoir des architectures intégrant des technologies innovantes, sécuriser les flux de données, accompagner la migration vers le cloud et aligner les infrastructures numériques avec les objectifs métiers et réglementaires. Le marché du travail confirme la forte demande pour ces compétences. Selon l'APEC, les métiers liés aux infrastructures et systèmes informatiques (au cœur des fonctions de l'architecte SI) ont généré plus de 5 100 offres d'emploi cadre en 2023.

ACTIVITÉS VISÉES

Définition de la feuille de route de transformation du SI alignée avec la stratégie d'entreprise

Mise en œuvre d'une veille dans le domaine du numérique et définition des principes et standards d'architecture

Initialisation de l'étude d'architecture en s'appuyant sur la compréhension du besoin du client

Conduite de l'étude d'architecture et capitalisation des résultats

Audit de l'existant

Conception et validation de la solution numérique

Participation au déploiement et au maintien en conditions opérationnelles (MCO) de la solution

Maintien de la qualité de l'architecture pendant toute la durée de vie de la solution

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les activités de l'entreprise ainsi que son secteur en manipulant le vocabulaire métier et en utilisant les principales techniques d'élaboration stratégique, afin de cibler les priorités de l'entreprise.

Définir une stratégie d'évolution du SI alignée avec la stratégie métier, en identifiant les moyens informatiques adaptés au déploiement de la stratégie, afin d'optimiser les investissements dans le numérique.

Évaluer les opportunités de projets proposés par rapport aux priorités de l'entreprise et aux standards technologiques

définis afin de retenir les projets pertinents.

Établir une feuille de route des projets retenus en prenant en compte les dépendances et les contraintes de temps et de budget, afin d'atteindre les objectifs stratégiques visés.

Identifier les tendances technologiques, réglementaires et environnementales du numérique pouvant impacter le SI de l'entreprise, en mettant en place des outils de veille, afin de maintenir à jour un radar des technologies du marché.

Identifier les cas d'usage des innovations technologiques, en déterminant leurs avantages et leurs inconvénients, afin de proposer des solutions durables et accessibles en cohérence avec la stratégie de l'entreprise.

Définir les standards technologiques et les principes d'architecture du SI en s'appuyant sur les résultats de la veille afin de cadrer les futures solutions retenues au sein des projets.

Valoriser l'architecture existante du SI en identifiant les opportunités de réutilisation de solutions transverses afin de promouvoir, auprès des directions de l'entreprise, les solutions déjà éprouvées.

Reformuler la demande du client, en faisant preuve d'une qualité d'écoute et de questionnement, en rédigeant de manière synthétique les enjeux et objectifs de la solution, afin de s'assurer d'être correctement aligné avec le client sur les bénéfices attendus de la solution.

Initier le projet avec une approche méthodique, en identifiant les différents acteurs clés, et en sélectionnant un mode de gestion de projet et une organisation adaptée à la nature du projet, afin de garantir un résultat respectant les exigences et contraintes de coûts, qualité et délais.

Constituer une équipe projet inclusive, en tenant compte de la politique RSE de l'entreprise, et en veillant à déployer les aménagements nécessaires pour les personnes en situation de handicap, afin de garantir la mobilisation optimale des compétences grâce à la diversité des profils.

Formaliser de manière précise les besoins du client en développant un tableau des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles détaillées et priorisées, en précisant leurs dépendances et les critères de validation, afin d'établir sans ambiguïté la liste des fonctionnalités et caractéristiques attendues de la solution.

Communiquer les conclusions et recommandations issues de l'étude technique au commanditaire du projet et aux instances de gouvernance, en adoptant une posture assertive et orientée solution, afin de garantir des prises de décision opportunes et rapides.

Collaborer avec l'équipe projet dans le cadre des réunions de travail, en faisant preuve de pédagogie et d'écoute, afin de garantir l'appropriation des choix d'architecture par les acteurs de la mise en œuvre.

Valoriser les résultats en rédigeant et en partageant un retour d'expérience du projet sur le plan de l'architecture et en mettant à jour la documentation du système d'information afin de garantir la traçabilité et la réutilisation des solutions éprouvées.

Collecter la documentation existante, ou retro documenter si elle n'existe pas, en compilant les informations disponibles, soit rédigées, soit dans le cadre de conduite d'entretiens, dans le but de disposer de l'information nécessaire à la réalisation d'un diagnostic de la solution existante.

Réaliser le diagnostic de l'architecture existante en évaluant sa performance au regard de critères prédéfinis, et en produisant une synthèse structurée (de type SWOT) permettant d'identifier les éléments à conserver, à améliorer ou à remplacer.

Définir le périmètre du projet ainsi que les critères de choix afférents, en tenant compte des contraintes réglementaires, environnementales, et de sécurité, et des besoins fonctionnels exprimés, dans le but d'optimiser l'adéquation de la proposition d'architecture aux attentes du commanditaire.

Elaborer les scénarios pertinents et conformes au périmètre, en validant leur faisabilité par un prototype le cas échéant, afin de garantir une exploration optimale des différentes solutions possibles.

Procéder à l'analyse comparative des différents scénarios, en conduisant une analyse d'impact pour chacun, et en les notant selon des critères définis avec le commanditaire, afin de préconiser un scénario préférentiel.

Documenter l'architecture fonctionnelle et technique en modélisant les données, les traitements et les échanges ainsi que tous les composants de la solution, et en communiquant les plans de la solution à l'équipe de réalisation, afin de capitaliser cette connaissance pour la construction initiale et les évolutions futures.

Contribuer à la validation du bon fonctionnement de la solution, en s'assurant de la mise en œuvre de tests techniques et fonctionnels, afin de valider la couverture complète des exigences.

Veiller à la bonne installation et au bon fonctionnement de la solution en production, en transférant toute la connaissance nécessaire aux équipes d'exploitation, de maintenance et de support, afin de garantir la satisfaction des clients et la réalisation des bénéfices attendus de la solution en interne ou sur le cloud.

Résoudre les incidents complexes sur l'architecture en production, en conduisant une analyse des causes racines, en proposant un correctif et la procédure pour sa mise en place, et en activant le plan de continuité informatique en cas de sinistre grave, afin de minimiser l'impact sur l'entreprise de ces incidents.

Analyser les demandes d'évolution, en identifiant les impacts sur l'architecture, afin de déterminer si le changement demandé sur la solution actuelle nécessite une étude complète.

Maintenir l'architecture à jour, en suivant les évolutions de ses différents composants, en planifiant les opérations de mises à jour, de retrait ou de remplacement de ceux-ci, afin de limiter les risques pour l'entreprise d'opérer des technologies obsolètes ou non supportées.

Blocs de compétences

RNCP42164BC01 — Élaborer une stratégie numérique dans une démarche d'architecture d'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les activités de l'entreprise ainsi que son secteur en manipulant le vocabulaire métier et en utilisant les principales techniques d'élaboration stratégique, afin de cibler les priorités de l'entreprise.

Définir une stratégie d'évolution du SI alignée avec la stratégie métier, en identifiant les moyens informatiques adaptés au déploiement de la stratégie, afin d'optimiser les investissements dans le numérique.

Évaluer les opportunités de projets proposés par rapport aux priorités de l'entreprise et aux standards technologiques définis afin de retenir les projets pertinents.

Établir une feuille de route des projets retenus en prenant en compte les dépendances et les contraintes de temps et de budget, afin d'atteindre les objectifs stratégiques visés.

Identifier les tendances technologiques, réglementaires et environnementales du numérique pouvant impacter le SI de l'entreprise, en mettant en place des outils de veille, afin de maintenir à jour un radar des technologies du marché.

Identifier les cas d'usage des innovations technologiques, en déterminant leurs avantages et leurs inconvénients, afin de proposer des solutions durables et accessibles en cohérence avec la stratégie de l'entreprise.

Définir les standards technologiques et les principes d'architecture du SI en s'appuyant sur les résultats de la veille afin de cadrer les futures solutions retenues au sein des projets.

Valoriser l'architecture existante du SI en identifiant les opportunités de réutilisation de solutions transverses afin de promouvoir, auprès des directions de l'entreprise, les solutions déjà éprouvées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas

Mise en situation professionnelle

RNCP42164BC02 — Manager un projet d'architecture d'une solution numérique

LISTE DE COMPÉTENCES

Reformuler la demande du client, en faisant preuve d'une qualité d'écoute et de questionnement, en rédigeant de manière synthétique les enjeux et objectifs de la solution, afin de s'assurer d'être correctement aligné avec le client sur les bénéfices attendus de la solution.

Initier le projet avec une approche méthodique, en identifiant les différents acteurs clés, et en sélectionnant un mode de gestion de projet et une organisation adaptée à la nature du projet, afin de garantir un résultat respectant les exigences et contraintes de coûts, qualité et délais.

Constituer une équipe projet inclusive, en tenant compte de la politique RSE de l'entreprise, et en veillant à déployer les aménagements nécessaires pour les personnes en situation de handicap, afin de garantir la mobilisation optimale des compétences grâce à la diversité des profils.

Formaliser de manière précise les besoins du client en développant un tableau des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles détaillées et priorisées, en précisant leurs dépendances et les critères de validation, afin d'établir sans ambiguïté la liste des fonctionnalités et caractéristiques attendues de la solution.

Communiquer les conclusions et recommandations issues de l'étude technique au commanditaire du projet et aux instances de gouvernance, en adoptant une posture assertive et orientée solution, afin de garantir des prises de décision opportunes et rapides.

Collaborer avec l'équipe projet dans le cadre des réunions de travail, en faisant preuve de pédagogie et d'écoute, afin de garantir l'appropriation des choix d'architecture par les acteurs de la mise en œuvre.

Valoriser les résultats en rédigeant et en partageant un retour d'expérience du projet sur le plan de l'architecture et en mettant à jour la documentation du système d'information afin de garantir la traçabilité et la réutilisation des solutions éprouvées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Jeux de rôle

RNCP42164BC03 — Construire une solution numérique interne à l'entreprise ou dans le cloud

LISTE DE COMPÉTENCES

Collecter la documentation existante, ou retro documenter si elle n'existe pas, en compilant les informations disponibles, soit rédigées, soit dans le cadre de conduite d'entretiens, dans le but de disposer de l'information nécessaire à la réalisation d'un diagnostic de la solution existante.

Réaliser le diagnostic de l'architecture existante en évaluant sa performance au regard de critères prédéfinis, et en produisant une synthèse structurée (de type SWOT) permettant d'identifier les éléments à conserver, à améliorer ou à remplacer.

Définir le périmètre du projet ainsi que les critères de choix afférents, en tenant compte des contraintes réglementaires, environnementales, et de sécurité, et des besoins fonctionnels exprimés, dans le but d'optimiser l'adéquation de la proposition d'architecture aux attentes du commanditaire.

Élaborer les scénarios pertinents et conformes au périmètre, en validant leur faisabilité par un prototype le cas échéant, afin de garantir une exploration optimale des différentes solutions possibles.

Procéder à l'analyse comparative des différents scénarios, en conduisant une analyse d'impact pour chacun, et en les notant selon des critères définis avec le commanditaire, afin de préconiser un scénario préférentiel.

Documenter l'architecture fonctionnelle et technique en modélisant les données, les traitements et les échanges ainsi que tous les composants de la solution, et en communiquant les plans de la solution à l'équipe de réalisation, afin de capitaliser cette connaissance pour la construction initiale et les évolutions futures.

Contribuer à la validation du bon fonctionnement de la solution, en s'assurant de la mise en œuvre de tests techniques et fonctionnels, afin de valider la couverture complète des exigences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas

RNCP42164BC04 — Contribuer au support et à la maintenance de l'architecture de la solution en production

LISTE DE COMPÉTENCES

Veiller à la bonne installation et au bon fonctionnement de la solution en production, en transférant toute la connaissance nécessaire aux équipes d'exploitation, de maintenance et de support, afin de garantir la satisfaction des clients et la réalisation des bénéfices attendus de la solution en interne ou sur le cloud.

Résoudre les incidents complexes sur l'architecture en production, en conduisant une analyse des causes racines, en proposant un correctif et la procédure pour sa mise en place, et en activant le plan de continuité informatique en cas de sinistre grave, afin de minimiser l'impact sur l'entreprise de ces incidents.

Analyser les demandes d'évolution, en identifiant les impacts sur l'architecture, afin de déterminer si le changement demandé sur la solution actuelle nécessite une étude complète.

Maintenir l'architecture à jour, en suivant les évolutions de ses différents composants, en planifiant les opérations de mises à jour, de retrait ou de remplacement de ceux-ci, afin de limiter les risques pour l'entreprise d'opérer des technologies obsolètes ou non supportées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas

Mise en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les architectes des systèmes d'information (MS) exercent principalement dans le secteur du numérique et des technologies de l'information.

Ce secteur est structuré autour des grandes entreprises utilisatrices, des administrations, des établissements publics, ainsi que des entreprises de services du numérique (ESN) qui fournissent des prestations de conseil, de conception et d'intégration.

La taille des structures dans lesquelles les architectes évoluent est très variable :

- Grands groupes et administrations : postes d'architectes spécialisés (architecture d'entreprise, data/IA, sécurité,

- cloud, logiciels, infrastructures) intégrés à des DSI organisées en plusieurs directions et pôles techniques.
- ETI et PME : profils plus généralistes, couvrant un spectre large d'activités (audit, urbanisation des SI, conseil en choix de solutions, sécurisation des infrastructures).
 - ESN, cabinets de conseil ou indépendants : missions ponctuelles ou récurrentes d'expertise et d'accompagnement à la transformation numérique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Architecte solution / Solutions Architect (incl. Senior, junior, responsable technique)
Architecte d'entreprise (incl. variante « transformation digitale – management du SI »)
Architecte technique (incl. transverse)
Architecte SI et Services
Architecte des systèmes d'information
Cloud Architect
Data Architect
Tech Lead Data
Architecte Logiciel
Architecte métier et applications / Product Analyst / PO
Responsable Architecture & Innovation / Cadre management de l'intégration digitale
Consultant en Architecture d'entreprise.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Protection des données personnelles (RGPD – Règlement général sur la protection des données) : toute conception d'architecture doit intégrer les principes de protection des données dès la conception (privacy by design) et en garantir la sécurité.
- Cybersécurité : les obligations issues de la directive européenne NIS 2, du Cybersecurity Act et des normes ISO (27001 notamment) imposent à l'architecte SI de concevoir des systèmes résilients face aux risques de cyberattaques.
- Intelligence artificielle (AI Act) : le futur cadre européen sur l'IA introduit des obligations de conformité, de transparence et de maîtrise des risques, que l'architecte SI doit anticiper dans ses choix technologiques.
- Responsabilité sociétale et environnementale (RSE, CSRD) : l'éco-conception des systèmes et l'évaluation de leur impact environnemental deviennent des dimensions incontournables des projets numériques.
- Accessibilité numérique et inclusion (loi française de 2005, directives européennes sur l'accessibilité du web) : les solutions numériques doivent être conçues en prenant en compte les besoins des personnes en situation de handicap.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 942 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (19 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	16 497
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier de l'une des conditions suivantes :

- Diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI)
- Diplôme des instituts d'Etudes Politiques (IEP)
- Diplôme de médecine (6e année validée)
- Diplôme de pharmacie (5e année validée)
- Diplôme des écoles nationales vétérinaires
- Diplômes des écoles nationales supérieures d'architecture
- Diplôme d'une école de management habilitée à délivrer le Grade de Master (CEFDG)
- Master 2 universitaire de toutes spécialités
- Master international de toutes spécialités
- Titre inscrit au RNCP niveau 7 du Cadre européen des certifications
- Master 1 universitaire de toutes spécialités et trois ans d'expérience professionnelle post-diplôme
- Bachelor en 4 ans (français ou international) de toutes spécialités et trois ans d'expérience professionnelle post-diplôme

Sont également examinées à titre dérogatoire (30% maximum de l'effectif admis) les candidatures présentant un cursus original ou un parcours de très grande qualité suivantes :

- Master 1 universitaire de toutes spécialités, sans ou avec moins de 3 ans d'expérience professionnelle post-diplôme en lien avec la formation visée
- Bachelor en 4 ans (français ou international) de toutes spécialités, sans ou avec moins de 3 ans d'expérience professionnelle post-diplôme en lien avec la formation visée
- Licence 3 universitaire de toutes spécialités, plus 3 ans d'expérience professionnelle post-diplôme en lien avec la formation visée
- Bachelor en 3 ans (français ou international) de toutes spécialités, plus 3 ans d'expérience professionnelle post-diplôme en lien avec la formation visée
- La VAPP est également possible avec 5 ans d'expérience professionnelle ayant un lien avéré avec les compétences professionnelles visées par la certification (40% maximum de l'effectif admis)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé de 3 personnes : deux professionnels extérieurs à l'autorité de certification dont le président et un membre interne.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de 4 personnes : deux professionnels extérieurs à l'autorité de certification dont le président et deux membres internes.

Base légale

Date de décision 30/04/2026

Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2031
Date de dernière délivrance possible	30/04/2035

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	17	0	100 %	—
2024	19	0	95 %	79 %
2023	12	0	90 %	80 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35544

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP35544

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42164/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	7 680 € – 21 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	7
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	92 280 €
Coût moyen par dossier	10 253 €

Durée moyenne	132 h
Période	05/2026 – 08/2026
Entreprise	38 %
Reste à charge titulaire	33 %
France compétences	29 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.